



NOTE

DESTINATAIRE: À tous les entraîneurs

EXPÉDITEUR: Michèle Godbout – Représentante provinciale des entraîneurs
Fédération de patinage artistique du Québec (FPAQ)

DATE: 11 février 2011

OBJET: Carte-photo et Passeport Privilège

À tous les entraîneurs,

Veuillez prendre note qu'à **partir de septembre 2011**, la carte-photo pour entraîneur sera émise par Patinage Canada et non par la Fédération.

Dans le souci de respecter notre engagement envers nos entraîneurs et de leur offrir de la formation continue de qualité à moindre coût, la Fédération mettra à votre disposition un **PASSEPORT PRIVILÈGE**.

Ce **Passeport Privilège** vous permettra d'assister gratuitement ou à rabais, aux réunions d'information, aux ateliers de formation, aux séminaires et ateliers spéciaux organisés par la Fédération.

En annexe, vous trouverez le **calendrier des activités** prévues pour la période du **1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012**.

Le Passeport Privilège sera valide du 1^{er} avril au 31 mars renouvelable de deux façons.

- 1- **Forfait 1 an**.....30\$
- 2- **Forfait 3 ans**.....75\$

En plus de présenter leur Passeport Privilège, les entraîneurs devront être en règle et présenter leur carte-photo (Fédération ou Patinage Canada) valide pour avoir accès à l'activité.

Les entraîneurs ayant payé leur carte-photo depuis le 1^{er} avril 2010 (au montant de 75\$) recevront gratuitement et sur demande un Passeport Privilège valide jusqu'au 31 mars suivant la date d'expiration de leurs premiers soins.

Exemple 1 : La date d'expiration de votre carte-photo est le 15 août 2012, votre Passeport Privilège sera valide jusqu'au 31 mars 2013.

Exemple 2 : La date d'expiration de votre carte-photo est le 15 août 2013, votre Passeport Privilège sera valide jusqu'au 31 mars 2014.

Si vous avez besoin d'une nouvelle carte photo entre le 1^{er} avril 2011 et le 30 août 2011, voici les deux (2) options qui s'offrent à vous :

- 1 - 30\$ pour la carte photo incluant le Passeport Privilège valide jusqu'au 1^{er} avril 2012 (1an)
- 2 - 75\$ pour la carte photo incluant le Passeport Privilège valide jusqu'au 1^{er} avril 2014 (3 ans)

Comment recevoir votre Passeport Privilège :

- Entraîneur ayant **renouvelé sa carte-photo** entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011 :

Vous devez faire parvenir les documents suivants à l'adresse de la Fédération :

- 1- Formulaire Passeport Privilège dûment complété;
- 2- Une photocopie de votre carte-photo valide de la section (Québec);
- 3- Une photo format portefeuille.

- Entraîneur n'ayant **pas renouvelé sa carte-photo** entre le 1^{er} avril 2010 et le 31 mars 2011 :

Vous devez faire parvenir à la même adresse :

- 1- Formulaire Passeport Privilège dûment complété;
- 2- Une photo format portefeuille;
- 3- Un chèque de 75 \$ (forfait de 3 ans) ou de 30\$ (forfait 1 an) libellé au nom de la FPAQ.

Fédération de Patinage Artistique du Québec
4545, av. Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal (Québec) H1V 3R2

La Fédération vous offre une multitude d'opportunités de parfaire et élargir vos connaissances, de vous informer rapidement des changements, d'échanger avec nos officiels hautement qualifiés et de participer à des séminaires avec des intervenants de renommée mondiale.

Chaque profession requiert de la formation continue. Être entraîneur, c'est une profession où il est d'autant plus important de se mettre à jour avec les nouveautés, d'apprendre de nouvelles techniques et d'améliorer notre savoir-faire.

En plus d'être enrichissant, la formation continue c'est passionnant et motivant!

Au plaisir vous rencontrer prochainement,

